



## COMMISSION SPORTIVE

### DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -  
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : [sforey@yonne.fff.fr](mailto:sforey@yonne.fff.fr)

PV 228 Sp 46

### PV téléphonique de la Commission Sportive du 23 mai 2024

**Président de séance** : Monsieur Didier SCHMINKE

**Présents** : Messieurs Norbert BARRAULT, Mickaël ROMOJARO.

**Assiste** : Madame Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 12h00

### Forfaits

#### **Match 27841109 du 08.06.2024 Pont sur Yonne 1 – Champigny St Sérotin 1 U18 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Pont sur Yonne en date du 23.05.2024 indiquant faire forfait pour la rencontre contre Champigny St Sérotin
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Pont sur Yonne 1 au bénéfice de l'équipe de Champigny St Sérotin 1,
- Score Pont sur Yonne 1 = 0 but ; - 1 point – Champigny St Sérotin 1 = 3 buts, - 3 points
- Amende de 30€ pour forfait déclaré jeunes au club de Pont sur Yonne (amende 6.11).

#### **Match 27843544 du 26.05.2024 Cheny 1 – Monéteau 2 Départemental Féminin à 8**

La commission,

- Prend note du mail du club de Monéteau en date du 22.05.2024 indiquant faire forfait pour la rencontre contre Cheny,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats Séniors,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Monéteau 2 au bénéfice de l'équipe de Cheny 1,
- Score: Cheny 1 = 3 buts; 3 points – Monéteau 2 = 0 but - 1 point
- Amende de 50€ pour forfait déclaré séniors au club de Monéteau (amende 6.10).

### Changements dates, horaires, terrains

#### **Match 27841143 Stade Auxerrois 1 – Magny Quarré Moux 1 U15 Départemental 1**

La commission,

- Prend note du courriel du club du Stade Auxerrois en date du 22 mai 2024,
- Donne ce match à jouer le 1<sup>er</sup> juin 2024 à 18h00.

#### **Match 27841147 du 25.05.2024 Sens Jeunesse 1 – Avallon FCO 1 U15 Départemental 1**

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club d'Avallon FCO,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 25 mai 2024 à 11h00.

**Match 27841251 du 25.05.2024 ECN Avallon 1 – Champs sur Yonne 1 U15 Départemental 2 Gp C**

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club d'ECN,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Compte tenu du classement à ce jour,
- Donne ce match à jouer le 5 juin 2024 à 15h30.

**Match 26508099 du 26.05.2024 Toucy 2 – Avallon FCO 2 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club d'Avallon,
- Compte tenu du fait que ce match est l'avant dernière journée de la saison,
- Compte tenu du fait qu'il est interdit de reporter les deux dernières rencontres du championnat,
- Maintient ce match à sa date initiale, le 26 mai 2024 à 15h00.

**Match 26508763 du 26.05.2024 Saint Denis Les Sens 2 – Joigny 2 Départemental 3 Gp A**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Saint Denis Les Sens,
- Donne ce match à jouer le 26 mai 2024 à 12h30.

**Match 26509317 du 26.05.2024 Magny 2 – St Georges 2 Départemental 2 Gp B**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Magny indiquant que conformément à leur première demande, en raison de l'occupation des vestiaires, il souhaite avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 26 mai 2024 à 11h30 sur le terrain de Magny.

**Fin de la réunion : 12h30.**

**Le Président de séance – Monsieur Didier SCHMINKE**

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G.. »*